



ANIMATEUR POLYVALENT DE RADIO ASSOCIATIVE

MODULE 6 PROGRAMMATION ET DIFFUSION

GESTION
D'ANTENNE

OBJECTIFS

Généralux : Permettre à des professionnels ou futurs professionnels, de découvrir la programmation radio et la couleur d'antenne. Comment les mettre en place.

Pédagogiques : Définir une grille de programme, ses contraintes technique, juridique, philosophique, sa mise en place. Déterminer la place des émissions dans la grille, les différentes formes et différents partenaires. Définir la couleur musicale d'une radio, comment elle s'applique, qui la gère, quels sont les outils utilisables. Choisir un logiciel de programmation et sa réponse à la grille de programme et à la couleur d'antenne.

CONTENU

1er jour

Première demi-journée

- . Présentation de la grille de programmes de chaque radio et échanges sur les spécificités
- . Ébauche d'une définition en commun de la programmation radio
- . Les contraintes liées à la programmation :
- . les contraintes « philosophiques » : charte, statuts et organisation de la radio et comment la programmation y correspond

Deuxième demi-journée

- . les contraintes juridiques : CSA, SACEM, SCAM, quotas,...
- . les contraintes techniques liées à la qualité sonore
- . les contraintes liées aux différents types d'émission : émissions propres à la radio, échanges entre radios, producteurs indépendants, décrochages
- . La « couleur musicale » : comment est-elle définie ? Qui la gère ? L'habillage sonore
- . Réflexions sur le logiciel d'automation : comment il répond à toutes les contraintes.

2ème jour :

Première demi-journée

- . retour sur les points abordés la veille
- . réflexion collective sur la création d'une radio : quel contenu pour quel public ?
- . aspects juridiques : création de l'association, dépôt en préfecture, rédaction des statuts...
- . construction d'une ébauche de grille et d'une

couleur pour la radio

Deuxième demi-journée :

- Mise en situation pratique : créons collectivement notre radio :
- . on définit ensemble notre association, notre contenu et notre public, notre couleur d'antenne
- . construction de la grille de programmes et de la couleur d'antenne
- . présentation du logiciel d'automation Radio DJ

3ème jour :

Première demi-journée

- . retour sur les points abordés la veille
- . ateliers pratiques en groupes :
 - création d'identifiants et jingles
 - sélection des titres musicaux et travail sur leur enchaînement.
 - choix et mise en place des émissions dans la grille

Deuxième demi-journée :

- . retour sur les points abordés la veille
- . écoute collective de la radio créée pendant la formation
- . bilan général et QCM

NATURE DE L'ACTION

Acquisition et perfectionnement des connaissances et des compétences professionnelles

PRÉREQUIS

Avoir une expérience concrète de travail ou de bénévolat en radio associative.

PUBLIC

Programmeur-trice-s radio (en poste ou en projet)

METHODES

La formation alternera des temps didactiques afin de transmettre les notions et concepts nécessaires à la réflexion et à la progression du groupe avec des espaces participatifs, notamment au travers le partage de connaissances et d'expériences, des ateliers collectifs et des mises en débats.

EQUIPEMENTS

- salle de cours
- Vidéo-projection
- Polycopiés pour la théorie (schémas, documents techniques...)
- accès aux outils de programmation des radios

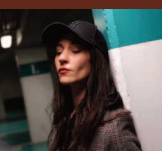
ÉVALUATION

Une attestation de fin de formation est délivrée pour chaque module. Une attestation pour l'ensemble de la formation au final. L'évaluation portera sur trois critères : Capacité à élaborer, formaliser et formuler, de manière collective et individuelle les matières acquises. Capacité à pratiquer et à

INTERVENANTS



Baptiste Lefort,
Responsable
programmation
RDWA



Raphaëlle Brusson (Radio Alto) :
animatrice, réalisatrice à
radio Alto

DUREE / DATES / PRIX

• DU 28 FÉVRIER AU 1ER MARS 2024 Lieu :
26150 DIE, RADIO RDWA
LA FORMATION EST ORGANISÉE POUR UN EFFECTIF
MAXIMUM DE 8 STAGIAIRES.

3 jours- 21 heures (7h/jours)
1 050 € Net de taxe par stagiaire (50€/h)
inscription au plus tard 1 semaine
avant le début de la formation
Possibilité de prise en charge par votre OPCO

HANDICAP

Pour les personnes en situation de handicap, prendre contact avec : François Poret

CONTACT

Céline Leonardi : 04 76 08 91 91
redaction@radio-gresivaudan.org

radio Gresivaudan
SIRET : 33052688000035 – APE 6010Z
numéro formation 82 38 05039 38
mis à jour : 9/02/2024